

Tarifs ALSH 202/2026

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) (Mercredi et vacances scolaires)

Familles arméniennes et familles issues de communes sans école publique				Autres familles hors commune			
N° Tranche	Tranches (en €)	JOURNÉE	1/2 JOURNÉE	N° Tranche	Tranches (en €)	JOURNÉE	1/2 JOURNÉE
1	<= 549	7,16 €	3,88 €	1	<= 549	8,16 €	4,38 €
2	De 550 à 849	8,87 €	5,24 €	2	De 550 à 849	9,87 €	5,74 €
3	De 850 à 1129	10,55 €	6,60 €	3	De 850 à 1129	11,55 €	7,10 €
4	De 1130 à 1449	12,16 €	7,94 €	4	De 1130 à 1449	13,16 €	8,44 €
5 et 6	>= 1450	13,10 €	8,65 €	5 et 6	>= 1450	14,10 €	9,15 €

Le coût d'un repas ALSH sera à ajouter au tarif ½ journée ou journée, le cas échéant (-cf- tarifs cantine ci-dessous).

Tarif pour dépassement de l'horaire d'accueil, en fin de journée : 10 €

Tarif en cas de non-annulation d'une journée d'ALSH : 10 €

Par ailleurs, les tarifs des sorties et autres activités, organisées dans le cadre de l'ALSH et de l'animation jeunesse, s'échelonnent comme l'an passé, tous les euros, de 2 à 20 €.

CANTINE

Familles arméniennes et familles issues de communes sans école publique			Autres familles hors commune		
N° Tranche	Tranches (en €)	ALSH	N° Tranche	Tranches (en €)	ALSH
1 et 2	<=849	3,30 €	1 et 2	<=849	3,80 €
3	De 850 à 1129	4,25 €	3	De 850 à 1129	4,75 €
4	De 1130 à 1449	4,80 €	4	De 1130 à 1449	5,30 €
5	De 1449 à 1999	5,25 €	5	De 1449 à 1999	5,75 €
6	>=2000	5,55 €	6	>=2000	6,05 €

* Dispositif préfectoral « cantine à 1 € »

Pour les enfants ayant un motif médical justifiant l'apport d'un repas par la famille, un forfait unique de 1 € sera demandé pour l'encadrement et les charges de fonctionnement à chaque présence sur le temps du midi.